



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

AGENCE URBAINE DE CASABLANCA

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, l'Agence Urbaine de Casablanca organise un concours de recrutement des profils suivants :

Nbre de postes	Diplôme	Expérience
2	Architecte	Débutant ou ayant une première expérience
1	Ingénieur en Génie Urbain et Environnement	Débutant ou ayant une première expérience
1	Ingénieur ou Master dans l'administration des bases de données (Data Science)	Débutant ou ayant une première expérience
1	Master en Management des Ressources Humaines	Débutant ou ayant une première expérience dans le domaine des Ressources Humaines
1	Master en Gestion Financière et Comptable	Débutant ou ayant une première expérience dans le domaine de la Finance et Comptabilité
1	Technicien spécialisé en gestion des entreprises	Débutant ou ayant une première expérience
2	Technicien spécialisé : Géomètre-Topographe	Débutant ou ayant une première expérience
3	Technicien spécialisé en Architecture, Urbanisme, Construction et Génie Civil	Débutant ou ayant une première expérience

I- Conditions de candidature :

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.
- Titulaires d'un diplôme délivré par les instituts et écoles nationaux ou les universités publiques marocaines ou d'un diplôme reconnu équivalent.

II- Epreuves :

Après l'examen des dossiers, les candidats retenus seront convoqués pour participer au concours qui se déroulera comme suit :

Epreuve	Note éliminatoire	Durée
Epreuve écrite : se rapportant à la spécialité demandée.	< 10	3 heures
Epreuve orale : Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé.	< 10	30 minutes

- Chaque épreuve est sanctionnée par une note chiffrée de 0 à 20.
- Ne sont admis définitivement que les candidats ayant obtenu, à l'issue des épreuves écrites et orales, une note supérieure ou égale à 10/20 dans la limite des postes pourvus.
- La liste des candidats définitivement admis et la liste d'attente seront arrêtées par ordre de mérite.

III- Affichage du résultat du concours :

La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites, la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail www.emploi-public.ma et sur le site web de l'Agence Urbaine de Casablanca www.auc.ma.

Toute personne intéressée, par l'un des postes et possédant les qualifications requises, est invitée à postuler via le lien : <https://auc.ma/recrutement/offres-emploi/> et ce, au plus tard le 20 Septembre 2023 à 16h30.

Sauf les candidatures reçues via le lien précité seront acceptées.

NB : La date et le lieu du concours écrit seront communiqués aux candidats éligibles ultérieurement.